

Postulat

Structure d'accueil petite enfance

Les parents ayant des enfants scolarisés sur la commune, travaillant tout les deux, sont confrontés à un problème de taille lors de l'approche des vacances estivales. En effet, pendant environ 9 semaines, soit du 18 juin au 18 août, aucune structure n'est prévue afin de pouvoir garder son ou ses enfants. L'ARPAJ se retrouve complet et la crèche ne prend pas en charge les enfants scolarisés.

Une commune moderne comme Collombey-Muraz doit pouvoir répondre à la demande des familles qui ont besoin de cette aide. Au bénéfice d'une infrastructure complète, utilisons-la au maximum de ses capacités et ne laissons pas les familles dans le besoin durant cette longue période d'été.

Bien entendu, un nouveau ou plutôt un complément tarifaire serait à prévoir pour cette période « spéciale ». Les parents demandeurs devraient s'inscrire directement auprès du secrétariat de la structure jusqu'au 30 avril par exemple, ce qui permettrait d'organiser le tournus du personnel ainsi que le programme d'ouverture.

Socialement notre commune doit montrer l'exemple ! Les locaux existent et le personnel aussi, il vous suffit de donner votre feu vert à ce projet. Nous sommes confiant en la municipalité pour que celle-ci fasse en sorte que les coûts supplémentaires pour la collectivité soient tout à fait supportables par rapport à la situation actuelle.

Pour le bien de tous nos concitoyennes et concitoyens et afin de répondre à une demande grandissante, le groupe UDC vous propose d'accepter ce postulat pour qu'il soit transmis à la municipalité au plus vite pour étude.

Collombey, le 29 janvier 2014

Pour le groupe UDC


Vanay Guillaume

Gex-Fabry Romain

Vieux Cédric

Angst Stéphane

Vannay Damien

Reçu le 29.01.14 

Accepté par le Bureau
le 29.01.14 